

Par Marie Amélie Putallaz, publié le 20/10/2009

En lançant une série d'ateliers pour les élus, la secrétaire d'état à l'économie numérique entend former députés et sénateurs à la communication sur le Web.

Elle veut des parlementaires plus "directs", plus "transparents", plus "spontanés". Pour cela, la secrétaire d'état à l'économie numérique Nathalie Kosciusko-Morizet entend bien apprendre aux élus à dompter la communication 2.0. C'est dans ce but qu'elle lance mercredi 21 octobre une série d'ateliers destinés à laisser aux députés et aux sénateurs les clés d'un espace Web encore mal maîtrisé par les politiques. Un exemple? NKM ne veut plus voir de pages Facebook confiés aux assistants.

NKM transforme son ministère en cellule de consulting et prêche pour une "présence personnelle", sur les blogs et les réseaux sociaux. Avec une volonté affirmée de reprendre en main sa réputation numérique. "Sur Internet, ?chacun doit être le héros', pour reprendre l'expression des livres pour enfants", sourit-elle. Pour illustrer son propos, elle s'est adjoint le député Yannick Favennec, déjà présent sur la Toile, et la sénatrice Fabienne Keller, sur les *starting-blocks* pour le lancement de son blog. Elle cite également en exemple également Alain Lambert, le sénateur de l'Orne fou de Twitter, ou encore Pierre Moscovici, ravi de ses 5000 amis sur Facebook.

Pour faire passer son message, la ministre s'est attaché des poids lourds du Web: le journaliste *webaddict* David Abiker, le blogueur Nicolas Vanbreemersch (plus connu sous le pseudonyme de Versac), le responsable de la Fondation internet nouvelle génération (Fing) Daniel Kaplan ou encore Benoît Thieulin, directeur de l'agence Web la Netscouade... "J'avais envie d'aller au contact de cette population, pour voir avec eux comment se traite le buzz, comment Internet percute l'information", explique David Abiker.

Les intervenants se répartissent entre les quatre ateliers thématiques: e-réputation et référencement, réseaux sociaux, mobilisation citoyenne en ligne et constitution de la parfaite panoplie 2.0 pour un mandat.

La secrétaire d'Etat, qui a participé cet été avec Benoît Hamon et Alain Lambert au premier Twitte-débat, affiche une volonté de plonger dans la sphère Web sans brider les échanges. Les dérapages malveillants ne semblent d'ailleurs pas beaucoup inquiéter Nathalie Kosciusko-Morizet: "Quand on dit des horreurs ou des grossièretés sur moi sur Twitter, je préfère ignorer. Pas la peine de faire de la publicité aux *trolls*", assure-t-elle. Rompue aux techniques numériques, la secrétaire d'Etat préfère flooder (noyer) ces remarques sous ses propres messages.

Car le Web 2.0 possède un atout séduction particulier pour les politiques. Il leur ouvre des voies de communication hors du filtre des médias. Yannick Favennec et Fabienne Keller approuvent: "Ca permet de faire passer nos communiqués qui ne sont pas repris par les médias ou nationaux!"

Une petite centaine d'élus se sont inscrits à ces séances de formation, qui s'achèveront le 25 novembre. Parmi eux, le député UMP de Seine-et-Marne, Franck Riester, rapporteur du projet de loi Hadopi, et l'un de ses principaux adversaires, son

collègue de Haute-Savoie, Lionel Tardy. "Juste pour voir ce qu'il s'y passe", assure-t-on dans l'entourage de ce dernier. Les débats n'en seront, à coup sûr, que plus riches...

NKM transforme son ministère en cellule de consulting et prêche pour une "présence personnelle", sur les blogs et les réseaux sociaux. Avec une volonté affirmée de reprendre en main sa réputation numérique. "Sur Internet, 'chacun doit être le héros', pour reprendre l'expression des livres pour enfants", sourit-elle. Pour illustrer son propos, elle s'est adjoint le député Yannick Favennec, déjà présent sur la Toile, et la sénatrice Fabienne Keller, sur les *starting-blocks* pour le lancement de son blog. Elle cite également en exemple également Alain Lambert, le sénateur de l'Orne fou de Twitter, ou encore Pierre Moscovici, ravi de ses 5000 amis sur Facebook. Pour faire passer son message, la ministre s'est attaché des poids lourds du Web: le journaliste *webaddict* David Abiker, le blogueur Nicolas Vanbreemersch (plus connu sous le pseudonyme de Versac), le responsable de la Fondation internet nouvelle génération (Fing) Daniel Kaplan ou encore Benoît Thieulin, directeur de l'agence Web la Netscouade... "J'avais envie d'aller au contact de cette population, pour voir avec eux comment se traite le buzz, comment Internet percute l'information", explique David Abiker.

Les intervenants se répartissent entre les quatre ateliers thématiques: e-réputation et référencement, réseaux sociaux, mobilisation citoyenne en ligne et constitution de la parfaite panoplie 2.0 pour un mandat.

La secrétaire d'Etat, qui a participé cet été avec Benoît Hamon et Alain Lambert au premier Twitte-débat, affiche une volonté de plonger dans la sphère Web sans brider les échanges. Les dérapages malveillants ne semblent d'ailleurs pas beaucoup inquiéter Nathalie Kosciusko-Morizet: "Quand on dit des horreurs ou des grossièretés sur moi sur Twitter, je préfère ignorer. Pas la peine de faire de la publicité aux *trolls*", assure-t-elle. Rompue aux techniques numériques, la secrétaire d'Etat préfère flooder (noyer) ces remarques sous ses propres messages.

Car le Web 2.0 possède un atout séduction particulier pour les politiques. Il leur ouvre des voies de communication hors du filtre des médias. Yannick Favennec et Fabienne Keller approuvent: "Ca permet de faire passer nos communiqués qui ne sont pas repris par les médias ou nationaux!"

Une petite centaine d'élus se sont inscrits à ces séances de formation, qui s'achèveront le 25 novembre. Parmi eux, le député UMP de Seine-et-Marne, Franck Riester, rapporteur du projet de loi Hadopi, et l'un de ses principaux adversaires, son collègue de Haute-Savoie, Lionel Tardy. "Juste pour voir ce qu'il s'y passe", assure-t-on dans l'entourage de ce dernier. Les débats n'en seront, à coup sûr, que plus riches...

Avec l'aimable autorisation de

L'EXPRESS .fr



20-10-2009 15:59

Les parlementaires vont être initiés aux nouveaux outils Internet. Les sites de socialisation s'imposent comme un véritable objet de communication politique



Photo : AFP

Nathalie Kosciusko-Morizet, secrétaire d'Etat chargée du Développement de l'économie numérique, à l'initiative de l'opération

Les députés et sénateurs se mettent à la page. A partir de ce matin, une centaine de volontaires vont recevoir une formation pour s'initier aux outils du « Web 2.0 ».

"Un espace démocratique"

Alors que de plus en plus de citoyens s'activent sur les blogs, les sites de réseaux sociaux type Facebook ou les services de micro-messages comme Twitter, il s'agit de ne pas avoir un train de retard. « Internet est un espace démocratique en construction sur lequel il est indispensable que les parlementaires soient présents », explique Nathalie Kosciusko-Morizet, à l'initiative de l'opération. La secrétaire d'Etat chargée du Développement de l'économie numérique, qui avait annoncé la naissance de son deuxième enfant sur Twitter, l'assure : « Un citoyen 2.0 est en train d'émerger. Il attend son élu 2.0 ».

Un outil incontournable

Car le Web est devenu un outil incontournable de la communication politique. Suivant l'exemple de Barack Obama, mis sur orbite grâce aux réseaux sociaux, ministres et politiques ont été nombreux à se lancer ces derniers mois. Le mouvement s'accélère encore à l'approche des régionales. Nicolas Sarkozy, qui a choisi Facebook plutôt qu'un communiqué officiel pour annoncer son interview au Figaro la semaine dernière, ouvrira lui-même un compte Twitter lors du sommet de Copenhague. Et après Dominique de Villepin, qui vient de lancer son Club, le PS et l'UMP préparent leurs propres réseaux sociaux pour le mois prochain. Pourquoi un tel engouement ? « Internet permet d'être de plein pied avec le citoyen, d'établir un lien d'immédiateté », répond le socialiste Pierre Moscovici, très actif sur son blog. « Cela donne une interactivité qui nous manque trop souvent, ajoute le sénateur UMP Alain Lambert, qui consacre une heure par jour à sa communication Web : recevoir des commentaires, même malveillants, permet d'avoir un ressenti sur le quotidien de nos électeurs".

Gilles Daniel

Avec l'aimable autorisation de 



Nos élus doivent passer au 2.0 face aux citoyens 2.0 selon NKM



Edition du 20/10/2009 - par [Emmanuelle Delsol](#)

Nathalie Kosciusko-Morizet, secrétaire d'Etat au Développement de l'économie numérique, veut que les élus utilisent enfin les outils du Web 2.0. Elle souligne les fortes attentes en matière de relation personnalisée chez les citoyens avec leur élu.

Nathalie Kosciusko-Morizet, secrétaire d'Etat à la Prospective et au Développement de l'économie numérique, a présenté le 20 octobre le programme des "ateliers de l'élu 2.0".

Elle souhaite inciter les parlementaires à blogger, twitter, poster, communiquer par ce

biais. Les sessions serviront à présenter les outils de ce passage au 2.0, mais aussi et surtout, à expliquer aux parlementaires l'intérêt des blogs et des réseaux sociaux et à lever les freins qui font encore obstacle à la démarche.

Nombre d'élus ont eu, par exemple, des expériences décevantes avec le Web 1.0, alors que d'autres ne voient dans le Web 2.0 qu'un jeu pour adolescents en mal d'occupation.

Les parlementaires sont donc conviés à assister aux journées (*) organisées par le secrétariat d'Etat à la Prospective et au Développement de l'économie numérique, avec des spécialistes du domaine comme Daniel Kaplan, président de la FING (Fondation Internet nouvelle génération), observateur des usages d'Internet, ou encore Richard Descoings, directeur de Sciences Po Paris, conseiller d'Etat, à l'origine de la consultation nationale 'Lycée pour tous'.

« *Tous les parlementaires peuvent s'inscrire à un ou plusieurs ateliers, à condition d'être présents personnellement, mis à part les présidents de groupe qui peuvent se faire représenter.* » indique NKM. Michèle Delaunay (députée PS), Yannick Favennec (député UMP), Alain Lambert (sénateur UMP) et Pierre Moscovici (député PS), témoignent dans une vidéo de leur propre expérience du Web 2.0.

« *Internet chez les élus, on en parle beaucoup, mais on le pratique peu. Et plutôt chacun de son côté, qui plus est. Sur le Web 2.0, il y a une demande de direct par les internautes, de spontané, de transparence. En un mot, d'authentique.* » reprend NKM.

Elle souligne les fortes attentes en matière de relation personnalisée chez les citoyens avec leur élu.

Connue aussi pour ses Twitts et sa page Facebook, la ministre a présenté quelques leçons tirées de sa propre expérience. « *Les internautes ne supportent pas que l'élu ne communique pas en temps réel. Ils n'acceptent pas non plus que l'élu ne publie pas lui-même, mais fasse faire le travail par ses assistants. C'est véritablement un nouvel espace démocratique en construction.* »

La communication des élus via un blog ou des billets sur Twitter ou Facebook présente des intérêts évidents : échange direct avec le citoyen, démocratie interactive, etc. Mais elle soulève aussi des craintes vis-à-vis de populations peu connectées. On imagine principalement les difficultés des plus anciens, des ruraux ou encore des habitants de la banlieue, par manque d'accessibilité ou par crainte de la technologie.

Dans la vidéo de témoignages qui sera présentée aux participants, Pierre Moscovici précisait : « *J'ai 52 ans, il y a deux ans, je n'avais jamais touché un ordinateur. C'est vraiment très simple de s'y mettre* ». Ce qui a permis à NKM de confirmer que parmi les inscrits (environ 20 parlementaires par module), tous les âges, toutes les régions, et tous les profils sont représentés. A noter qu'une 'hotline' sera assurée par le secrétariat d'Etat, afin d'accompagner les élus dans le Web 2.0 après leur passage dans les ateliers.

Du côté des citoyens, des élus ruraux rassurent sur l'intérêt des habitants de province. La ministre, également maire de Longjumeau, affirme dialoguer régulièrement avec ses administrés sur Twitter. La secrétaire d'Etat évoque même en exemple ce qu'elle qualifie d'aspect positif d'Hadopi. La polémique soulevée par la loi ainsi dénommée a fait naître un intérêt, voire même une expertise, de certains internautes sur le fonctionnement du Parlement.

(*) 21 octobre, 4 novembre, 18 novembre, 25 novembre 2009

Avec l'aimable autorisation de

